

**Information à destination des porteurs du FCP :
AFER ACTIONS PME**

Le 26 avril 2016

Vous détenez des parts du FCP AFER ACTIONS PME de classification « Actions des pays de l'Union Européenne » et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que l'objectif de gestion du FCP sera désormais rédigé de la manière suivante :
« Le FCP a pour objectif d'offrir une performance, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant notamment aux marchés actions européens au travers d'une gestion discrétionnaire ».

Nous vous informons par ailleurs de la création d'une nouvelle catégorie de part, la part « I » (code ISIN : FR0013158136), décimalisée (en dix-millièmes de part), plus particulièrement destinée aux portefeuilles gérés par AVIVA INVESTORS FRANCE pour le compte des fonds de l'A.F.E.R. et dont le montant minimum de souscription est de 500 000 euros. Sa valeur liquidative d'origine est de 100 000 euros et ses frais de gestion maximum sont de 0,45% de l'actif net par an.

La part ayant pour code ISIN FR0012033371 sera dorénavant dénommée part « Classic ».

Ces modifications qui n'ont pas nécessité un agrément de l'AMF entreront en vigueur le 2 mai 2016.

Le prospectus et les documents d'informations clés pour l'investisseur du FCP AFER ACTIONS PME sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion : BNP Paribas Asset Management - Service Client, TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09, ainsi que sur le site Internet « www.afer.asso.fr ».

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT